

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28644**

Intitulé

Technicien éclairagiste sonorisateur du tourisme réceptif

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Aveyron | Président CCI

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle, 335t Animation touristique et culturelle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le « Technicien Eclairagiste Sonorisateur du Tourisme réceptif » assure la mise en service des moyens techniques de sonorisation, d'éclairage et de vidéo projection dans le cadre des différents événements et manifestations proposés aux vacanciers, en veillant à la sécurité des lieux, des matériels et des personnes. Il contribue à la création d'ambiances accueillantes et propices à la détente. Il exerce son activité en autonomie complète et en collaboration avec l'ensemble de l'équipe, notamment avec le personnel dédié à l'animation.

Les activités du « Technicien Eclairagiste Sonorisateur du Tourisme réceptif » s'exercent dans les lieux d'accueil des vacanciers et sont sur les points suivants :

1. Création des ambiances sonores et mise en service technique de leur diffusion dans les lieux d'accueil des vacanciers.
2. Création et mise en place d'un « plan feu » en tenant compte des contraintes et des ressources des lieux.
3. Conception et mise en œuvre d'animations vidéo.
4. Maintenance et gestion du parc matériel.
5. Organisation et mise en œuvre de son activité en concertation avec les équipes et en cohérence avec la politique d'accueil des vacanciers et d'animation du site.

Compétences ou capacités attestées :

- Interpréter une demande de création sonore en lien, notamment, avec un responsable d'animation ou un chorégraphe
- Identifier les caractéristiques techniques et les normes de sécurité des matériels de sonorisation
- Présenter une solution technique
- Organiser le matériel technique en fonction du projet artistique
- Mettre en place, régler, vérifier et manipuler les appareils et les équipements nécessaires à la sonorisation d'un spectacle ou d'une animation.
- Piloter l'ensemble du matériel son et résoudre les aléas ou les problèmes rencontrés, de façon autonome.
- Respecter les normes de sécurité relatives aux matériels de sonorisation.
- Adapter la solution technique aux spécificités du site.
- interpréter une demande d'éclairage en lien, notamment, avec un responsable d'animation ou un chorégraphe
- Identifier les caractéristiques techniques et les normes de sécurité des matériels d'éclairage.
- Présenter une solution technique
- Mettre en place, vérifier, régler et manipuler les appareils et les équipements nécessaires à la mise en lumière d'un spectacle ou d'une animation.
- Piloter le matériel d'éclairage et résoudre les aléas ou les problèmes rencontrés, de façon autonome.
- Respecter les normes de sécurité relatives au matériel d'éclairage.
- Adapter la solution technique aux spécificités du site.
- Créer et réaliser, à partir d'un cahier des charges, un montage vidéo à l'aide des matériels adaptés.
- Définir le contenu vidéo adapté à la demande.
- Conduire un projet d'animation vidéo.

Maintenance du matériel

- * Diagnostiquer une panne, contrôler la validité du diagnostic, réparer, tester le matériel puis retranscrire son intervention
- * Maintenir une vigilance accrue sur l'état du matériel pour anticiper tout dysfonctionnement.
- * Gérer les fiches de vie

Gestion du parc

- * Conduire les opérations nécessaires pour assurer l'ouverture et la clôture de saison.
- * Réaliser un inventaire
- * Réapprovisionner les consommables et les matériels
- Synthétiser, analyser et recueillir les données de son travail.
- Rendre compte de l'activité de la saison écoulée.
- S'approprier l'esprit d'entreprise et en véhiculer l'image.
- Contribuer à l'organisation de son équipe et y tenir sa place et son rang.

- S'autogérer dans les limites de sa mission.
- Rédiger avec ordre et clarté des notes et/ou rapports relatifs à son activité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la « Technicien(-ne) Eclairagiste Sonorisateur(-trice) du Tourisme réceptif » est employé par différents types de structures du secteur en France ou à l'étranger. :

- des tours opérateurs, voyagistes et/ou spécialistes de l'accueil touristique en villages et clubs de vacances,
- des professionnels de l'hôtellerie de plein air ou classique,
- des croisiéristes...

Technicien Son ou Son et Lumières
 Régisseur général ou régisseur son
 Eclairagiste
 Animateur Multimédia
 Technicien Audiovisuel

Codes des fiches ROME les plus proches :

- L1508** : Prise de son et sonorisation
- L1504** : Éclairage spectacle
- L1101** : Animation musicale et scénique

Réglementation d'activités :

La profession n'est pas réglementée toutefois le technicien éclairagiste sonorisateur du tourisme réceptif doit avoir suivi un certain nombre de formations ayant trait à la sécurité, réglementaires dans le cadre du droit du travail français ou fortement recommandées. Selon le pays dans lequel il exerce son activité, il peut être soumis à des réglementations spécifiques.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les compétences sont organisées en 5 blocs de compétences (sonorisation, éclairage, vidéo, gestion du matériel, relationnel) :

1. Création des ambiances sonores et mise en service technique de leur diffusion dans les lieux d'accueil des vacanciers.
2. Création un « plan feux » et mise en place en tenant compte des contraintes et des ressources des lieux.
3. Création et mise en œuvre des animations vidéo.
4. Maintenance et gestion du parc matériel.
5. Organisation et mise en œuvre de son activité en concertation avec les différentes équipes et en cohérence avec la politique d'accueil des vacanciers et d'animation du site.

Le dispositif d'évaluation est centré sur la mise en pratique des compétences certifiées.

A ce titre, il s'appuie en grande partie sur des situations de travail reconstituées sur des équipements adaptés ou bien sur des situations réelles en entreprise.

En parallèle, d'autres modalités d'évaluation plus formelles (comme la production d'un rapport professionnel et sa soutenance devant un jury) permettent de vérifier la capacité du candidat à prendre du recul et à analyser sa pratique ainsi que son positionnement professionnel.

Bloc de compétence :

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|---|--|
| Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28644 - Création et mise en œuvre des animations vidéo. | <p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer et réaliser, à partir d'un cahier des charges, un montage vidéo à l'aide des matériels adaptés. - Définir le contenu vidéo adapté à la demande. - Conduire un projet d'animation vidéo. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Réalisation d'un montage vidéo et présentation à l'oral. Elaborer et diffuser un montage vidéo à l'aide des matériels adaptés en garantissant la synchronisation son/éclairage</p> |

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|---|---|
| <p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28644 - Création un « plan feux » et mise en place en tenant compte des contraintes et des ressources des lieux.</p> | <p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place, vérifier, régler et manipuler les appareils et les équipements nécessaires à la mise en lumière d'un spectacle ou d'une animation. - Piloter le matériel d'éclairage et résoudre les aléas ou les problèmes rencontrés, de façon autonome. - Respecter les normes de sécurité relatives au matériel d'éclairage. - Adapter la solution technique aux spécificités du site. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Situation de travail reconstituée + argumentation orale</p> <p>Réaliser l'éclairage d'un ou plusieurs événements et argumenter les choix et les procédures techniques.</p> <p>Entretien avec le jury de certification</p> <p>Book technique inséré dans le rapport</p> |
| <p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28644 - Maintenance et gestion du parc matériel.</p> | <p>Descriptif :</p> <p>Maintenance du matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> * Diagnostiquer une panne, contrôler la validité du diagnostic, réparer, tester le matériel puis retranscrire son intervention * Maintenir une vigilance accrue sur l'état du matériel pour anticiper tout dysfonctionnement. * Gérer les fiches de vie <ul style="list-style-type: none"> Gestion du parc * Conduire les opérations nécessaires pour assurer l'ouverture et la clôture de saison. * Réaliser un inventaire * Réapprovisionner les consommables et les matériels <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Résolution d'un dysfonctionnement sur un matériel et argumentation des opérations conduites.</p> <p>Réaliser le diagnostic, l'inventaire, le nettoyage & la réparation d'un matériel son, lumière vidéo.</p> <p>Formalisation de la procédure de fermeture du site et de la trame d'inventaire.</p> <p>Dresser, conditionner, étiqueter du matériel. Réaliser Commandes et réapprovisionnement si besoin.</p> |

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|--|--|
| <p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28644 - Organisation et mise en œuvre de son activité en concertation avec les différentes équipes et en cohérence avec la politique d'accueil des vacanciers et d'animation du site.</p> | <p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Synthétiser, analyser et recueillir les données de son travail. - Rendre compte de l'activité de la saison écoulée. - S'approprier l'esprit d'entreprise et en véhiculer l'image. - Contribuer à l'organisation de son équipe et y tenir sa place et son rang. - S'autogérer dans les limites de sa mission. - Rédiger avec ordre et clarté des notes et/ou rapports relatifs à son activité. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Production d'un rapport professionnel Réaliser un rapport relatif à la période en entreprise conforme au cahier des charges et d'assurer de l'adéquation au vocabulaire technique et à l'environnement professionnel. Evaluation par l'entreprise entreprise du professionnalisme, des comportements et de la relation à la clientèle. S'assurer de la présentation, la tenue, l'assiduité, de la ponctualité et du respect de la hiérarchie et des règles. Vérifier la qualité de la relation avec l'équipe et avec les vacanciers et autonomie. Mise en situation en langue étrangère Vérifier la maîtrise du vocabulaire général, technique et de la grammaire.</p> |
| <p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 28644 - Création des ambiances sonores et mise en service technique de leur diffusion dans les lieux d'accueil des vacanciers.</p> | <p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interpréter une demande de création sonore en lien, notamment, avec un responsable d'animation ou un chorégraphe - Identifier les caractéristiques techniques et les normes de sécurité des matériels de sonorisation - Présenter une solution technique - Organiser le matériel technique en fonction du projet artistique - Mettre en place, régler, vérifier et manipuler les appareils et les équipements nécessaires à la sonorisation d'un spectacle ou d'une animation. - Piloter l'ensemble du matériel son et résoudre les aléas ou les problèmes rencontrés, de façon autonome. - Respecter les normes de sécurité relatives aux matériels de sonorisation. - Adapter la solution technique aux spécificités du site. - interpréter une demande d'éclairage en lien, notamment, avec un responsable d'animation ou un chorégraphe - Identifier les caractéristiques techniques et les normes de sécurité des matériels d'éclairage. - Présenter une solution technique <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Situation de travail reconstituée + argumentation orale Réaliser la sonorisation d'un ou plusieurs événements et explication orale, justifier les choix et les procédures techniques. Entretien avec le jury de certification Book technique inséré dans le rapport</p> |

Validité des composantes acquises : illimitée

| | | | |
|--|---|---|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | -2 professionnels en activité dont un représentant les salariés et un représentant les employeurs (Président du Jury) -1 représentant de l'Ecole « The Village » ou de la CCI de l'Aveyron -1 représentant institutionnel ou prescripteur (non obligatoire) |
| En contrat d'apprentissage | | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | | idem |
| En contrat de professionnalisation | X | | idem |
| Par candidature individuelle | X | | idem |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2009 | X | | idem |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 août 2011 publié au Journal Officiel du 7 septembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien éclairagiste sonorisateur du tourisme réceptif" avec effet au 28 décembre 2007, jusqu'au 7 septembre 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien éclairagiste sonorisateur du tourisme réceptif" avec effet au 07 septembre 2016, jusqu'au 19 juillet 2022.

Pour plus d'informations

Statistiques :

de 4 à 10 titulaires par an

Autres sources d'information :

www.thevillage.fr

<http://www.aveyron.cci.fr>

Lieu(x) de certification :

CCI DE L'AVEYRON, 17 rue Aristide Briand BP 3349 - 12 033 RODEZ cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole « The Village » - CCI de l'Aveyron, 1 rue Henri Michel 12 400 SAINT AFFRIQUE Institut Consulaire de Formations
Ecole « The Village Grand Ouest » - CCI du Mans et de la Sarthe, 185 rue Henri Champion, 72100 LE MANS

Historique de la certification :

Création de l'Ecole en Septembre 2005

Certification précédente : Technicien éclairagiste sonorisateur du tourisme réceptif